

et de la nation vont diverger et qu'une nouvelle orientation européenne va s'imposer. C'est ainsi qu'en 1972, «sous la poussée des multinationales», la Grande Bretagne va entrer dans le Marché Commun, «accéléralant la stratégie de multinationalisation» du capital. Alors la bourgeoisie française, qui ne serait plus porteuse des intérêts nationaux (elle l'aurait été avant 1968), mais des intérêts des multinationales, face à la crise, accepterait de «brader», de «casser», de «mutiler», de «désagréger la France et l'appareil productif national» et y trouverait ainsi son profit. Etrangement, le gouvernement bourgeois français serait donc à la fois un gouvernement d'abandon national, le vassal inféodé à la RFA, et en même temps le représentant des multinationales et tirant profit de ces abandons.

Dans le même mouvement la RFA, continue le parti révisionniste, qui avec la crise aurait considérablement accru son poids en Europe, soit parce qu'elle est un «géant économique», soit parce que affaiblie par la crise elle aurait besoin de peser encore plus sur ses partenaires économiques (l'explication est variable pour le PCF) tendrait à l'hégémonie économique et politique en Europe, en liaison avec l'impérialisme US et par l'intermédiaire bienveillant de la CEE, des institutions européennes.

L'argumentation, on le voit, si elle est simpliste, n'est cependant pas des plus claires. Examinons de plus près ce que le PCF entend par «vassalisation de la France». L'impérialisme français est-il dominé, par les multinationales toutes puissantes et les institutions de Bruxelles, porte voix de l'impérialisme allemand?

## ● Le diktat des multinationales ?

L'Europe est dominée, dit le PCF, par «une centaine de groupes» européens, groupes financiers (Paribas, groupe Rothschild, société financière européenne,...) et groupes industriels, au capital apatride et qui décideraient du sort des Neuf.

Il est clair que l'Europe de la CEE est celle des patrons, des bourgeoisies européennes et non celle des travailleurs. Il est clair que l'existence du Marché commun a été favorable au développement des grosses entreprises, dont les capitaux pro-

viennent de plusieurs pays européens (Shell, BP, Fiat, Renault), et surtout d'entreprises à capitaux européens et américains.

Cependant le schéma présenté par le PCF, de ces trusts, requins multinationaux, dictant leur loi sur l'Europe et tirant les ficelles depuis Bruxelles, correspond-il à la réalité ? N'est-ce pas nier le rôle des Etats nationaux et voir dans la CEE une entité supranationale qui les aurait déjà intégrés, absorbés ?

Ces multinationales, qui apparaissent comme des monstres tentaculaires contre lesquels la lutte semble vouée à l'échec du fait de leur dimension internationale, qui étaient jusqu'à présent d'ailleurs l'objet de la propagande du PS plus que celle du PCF, ces multinationales sont-elles ou non «apatrides» ?

Peut-on affirmer qu'existe, dans l'espace économique européen constitué par le Marché commun, marché à l'échelle duquel les capitalistes peuvent effectivement concentrer et gérer leurs activités, un capital financier européen ? Il semble que non. Pour leur quasi totalité, les entreprises, même multinationales, c'est-à-dire exerçant leurs activités de production dans plusieurs pays, restent contrôlées, tant financièrement que par d'autres liens (dirigeants,...) à partir d'un pays déterminé. Renault, par exemple, possède des entreprises dans 23 pays. On en peut pas cependant parler à son égard de société apatride, le centre de décision de Renault est situé en France et lié aux intérêts de la bourgeoisie française.

Les rares exemples actuels d'entreprises «au dessus des Etats», d'entreprises européennes, sont situés dans les secteurs de l'aéronautique (Airbus), du nucléaire (Eurodif), de l'espace (Agence Spatiale Européenne), c'est-à-dire dans des secteurs de pointe où la rentabilité immédiate est nulle, ou pour le moins incertaine. Ces entreprises ont mis d'ailleurs en œuvre pour l'essentiel des capitaux publics. Et il est à noter que le PCF est tout à fait partisan de ces initiatives européennes.

Que l'Europe ait accéléré le processus de concentration et ait profité aux multinationales, c'est exact, mais que ces multinationales soient des entités autonomes indépendantes des Etats nationaux, exerçant

leur diktat sur l'Europe, cela n'est pas la réalité.

Le discours du PCF est d'ailleurs peu clair sur cette question. Les multinationales dictent leurs lois sur la CEE, déclara-t-il, et ainsi favorisent l'impérialisme allemand. Comment expliquer ce tout de passe-passe ?

En rejetant les conséquences de la crise sur les multinationales, le PCF tend ainsi à minimiser le rôle des bourgeoisies et principalement de l'impérialisme français.

## ● Le diktat de Bruxelles ?

Deux questions se posent lorsqu'on examine la propagande du parti révisionniste. Existe-t-il une Europe supranationale dont les institutions de la CEE seraient les organes dirigeants ? C'est cette Europe que présente le PCF lorsqu'il décrit la commission de Bruxelles prenant toutes sortes de décisions impératives pour les Etats, lorsqu'il décrit le plan Davignon. Et dans ce cadre, comment l'impérialisme allemand peut-il exercer son hégémonie ?

A l'heure actuelle, les organes dirigeants de la CEE sont les conseils, conseil des ministres et conseil européen, qui réunissent les ministres et les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf. Au sein du conseil des ministres depuis les accords de Luxembourg de 1966 la règle de l'unanimité s'applique pour toutes les décisions importantes. Le conseil européen, institutionnalisé en 1974 dans la CEE était auparavant un cadre à une concertation des différents chefs d'Etat. A l'heure actuelle, donc, l'aspect principal sous lequel se présente la construction politique de l'Europe c'est celui de la concertation entre les Etats. La règle de l'unanimité signifie qu'un Etat peut opposer son veto à une décision qui ne lui conviendrait pas. Les décisions prises au niveau européen le sont donc en commun par l'ensemble des bourgeoisies européennes.

La construction européenne n'est pas telle qu'elle supprime toute marge de manœuvres aux différents gouvernements. Le Grande-Bretagne ayant souvent marqué de fortes résistances à certaines décisions de la CEE, a obtenu des dérogations (système monétaire européen), même des révisions de décisions déjà prises (marché commun agricole).